

LA LIBERTE D'EXPRESSION AUX ETATS-UNIS

Si vous recherchez une définition de la liberté d'expression (freedom of speech) aux Etats-Unis sur internet, vous tomberez invariablement sur le premier amendement de la constitution :

« Le Congrès ne fera aucune loi qui touche l'établissement ou interdise le libre exercice d'une religion, ni qui restreigne la liberté de la parole ou de la presse, ou le droit qu'a le peuple de s'assembler pacifiquement et d'adresser des pétitions au Gouvernement pour la réparation des torts dont il a à se plaindre. »

"Congress shall make no law respecting an establishment of religion, or prohibiting the free exercise thereof; or abridging the freedom of speech, or of the press; or the right of the people peaceably to assemble, and to petition the Government for a redress of grievances."

Les dix premiers amendements de la constitution américaine, connus sous le nom de *Déclaration des droits* (Bill of Rights), furent proposés le 25 septembre 1789 et ratifiés le 15 décembre 1791. Le premier de ces amendements garantit et protège la liberté d'expression, l'un des droits individuels fondamentaux. Néanmoins, il ne définit pas précisément la liberté d'expression. Le cadre légal de cette liberté fondamentale a donc été (et est toujours) précisé par la Cour Suprême fédérale (placée par la constitution au sommet de la hiérarchie du pouvoir judiciaire des Etats-Unis) ou les cours fédérales de district (federal district court) en fonction des cas portés devant la justice.

Que garantit le premier amendement ?

De façon générale, il garantit le droit d'exprimer des idées et de donner des informations. Cela signifie que le peuple peut exprimer ses opinions, quelles qu'elles soient, sans craindre une quelconque censure ou persécution de la part du gouvernement. Il protège également toutes les formes de communication (discours, expression artistique, médias) et garantit le droit d'exercer sa religion ou de ne pas le faire. De fait, il proclame la séparation de l'Eglise et de l'état : il n'existe pas de religion officielle aux Etats-Unis. D'ailleurs, aucune promotion religieuse ne peut être effectuée dans les écoles publiques, ce qui n'est pas le cas dans les écoles privées.

Deux exemples d'arbitrage de la Cour Suprême

- La liberté d'expression ne se limitant pas aux mots, écrits ou parlés, cet amendement protège le langage symbolique également, c'est-à-dire les actes qui expriment une idée. Le fait de brûler le drapeau américain (« flag burning ») est protégé par le premier amendement : Gregory Lee Johnson, un jeune communiste, avait brûlé la bannière étoilée lors d'une convention républicaine à Dallas en 1984 pour protester contre les politiques menées par l'administration Reagan, il fut alors condamné par un tribunal texan pour avoir profané le drapeau. Johnson fit appel arguant du fait qu'il s'agissait d'un acte symbolique, protégé par le premier amendement. En 1990, la Cour Suprême rendit l'arrêt *Texas vs Johnson*, qui déclare que les lois condamnant la profanation du drapeau encore en vigueur à cette époque dans 48 états ne respectent pas le premier amendement et la constitution puisque celui-ci interdit de limiter la liberté d'expression.
- La liberté d'expression à l'école : en 1965, des élèves d'un lycée en Iowa eurent pour projet de porter un brassard noir pour manifester silencieusement contre la guerre du Vietnam. Le proviseur eut vent de leur intention et il estima que le port de ces brassards pouvait perturber les cours. Le chef d'établissement les menaça d'exclusion s'ils mettaient leur projet à exécution. Mary Beth Tinker et son frère John, Christopher Eckhardt, Christine Singer et Bruce Clark le firent avec d'autres élèves du groupe scolaire, seuls les plus âgés (nommés précédemment) furent renvoyés. Les parents de ces élèves poursuivirent l'école en justice pour violation du droit à la liberté d'expression de leurs enfants. La cour fédérale du district du sud de l'Iowa se rangea du côté de l'école. Malgré leur appel débouté à la cour d'appel des Etats-Unis pour le 8^{ème} circuit, les parents portèrent le cas devant la Cour Suprême qui, à la majorité, statua en faveur des plaignants pour le respect du droit à la liberté d'expression au sein d'une école publique dans l'affaire *Tinker vs Des Moines*. L'argument majeur des juges fut : « On peut difficilement affirmer que les élèves ou les enseignants perdent leurs droits constitutionnels à la liberté de parole ou d'expression à la porte de l'école. »

Les limites de la liberté d'expression :

Ce que le premier amendement ne protège pas :

- Les discours incitant à commettre des crimes ou des actes illégaux
- La diffamation
- L'obscénité (comme la pornographie infantile)
- Le plagiat
- Les menaces réelles et imminentes...

La liste n'est absolument pas exhaustive et varie, s'allonge en fonction des cas statués par la Cour Suprême.

Aux Etats-Unis, l'idéologie qui prévaut est celle de laisser toutes les opinions s'exprimer, même les plus répugnantes pour nos esprits français ou européens, comme par exemple, les manifestations de la droite extrême à Charlottesville en 2017 (https://www.liberation.fr/debats/2017/08/19/aux-etats-unis-meme-les-opinions-les-plus-repugnantes-doivent-pouvoir-etre-exprimees_1590499) .

Voici l'exemple du cas *Snyder vs Phelps* : En 2006, Fred Phelps, patriarche du groupuscule religieux radical Westboro Baptist Church, affirmait que dieu punit les Etats-Unis pour sa tolérance envers l'homosexualité, notamment dans le milieu militaire et que l'Amérique est donc dans le péché. Lors des funérailles du caporal Matthew Snyder, 20 ans, tué au front en Irak, Phelps organisa une manifestation avec sa congrégation en brandissant des pancartes qui disaient « Dieu déteste les Etats-Unis », « Merci pour le 11 septembre », « Merci mon Dieu pour les soldats morts ! », « Soldats pédés ! » ... Le père du jeune homme, Albert Snyder, poursuivit Phelps en justice pour diffamation et violation de la vie privée. Dans un premier jugement, il obtint 11 millions de dollars de dommages et intérêts pour détresse morale. Mais la cour d'appel pour le 4^{ème} circuit révisa ce jugement en précisant que même si le discours de ce groupe religieux était répugnant, il était protégé par le premier amendement. La Cour Suprême confirma ce jugement car il protège la liberté d'expression qui ne peut être limitée même si elle inflige de la souffrance.

Aux Etats-Unis, le débat public ne peut être étouffé ("the principle that debate on public issues should be uninhibited, robust, and wide-open.") et seuls le danger et les violences imminentes avérées peuvent interdire une manifestation homophobe, un discours raciste envers une communauté, la profanation du drapeau, les insultes à l'enterrement d'un soldat...

<https://www.uscourts.gov/about-federal-courts/educational-resources/about-educational-outreach/activity-resources/what-does>

<https://www.history.com/topics/united-states-constitution/freedom-of-speech>

https://fr.usembassy.gov/wp-content/uploads/sites/50/2017/06/pub_constitution.pdf

<https://billofrightsinstitute.org/educate/educator-resources/landmark-cases/freedom-of-speech-general/>

<https://www.uscourts.gov/educational-resources/educational-activities/facts-and-case-summary-texas-v-johnson>

<https://www.uscourts.gov/educational-resources/educational-activities/facts-and-case-summary-tinker-v-des-moines>

<https://www.uscourts.gov/educational-resources/educational-activities/facts-and-case-summary-snyder-v-phelps>

https://www.liberation.fr/debats/2017/08/19/aux-etats-unis-meme-les-opinions-les-plus-repugnantes-doivent-pouvoir-etre-exprimees_1590499

<https://www.nytimes.com/2018/09/12/learning/why-is-freedom-of-speech-an-important-right-when-if-ever-can-it-be-limited.html>